



Paris, le mardi 19 mai 2026

Comité de la SETF du 19 mai 2026 - La SETF poursuit sa transformation au service de la filière

Réuni mardi 19 mai, le Comité de la SETF a approuvé les comptes de l'exercice 2025 et validé plusieurs évolutions réglementaires ainsi que le programme du meeting été-automne 2026. Face à un contexte économique marqué par l'évolution du marché des paris et une pression croissante sur les équilibres de la filière, la SETF a réaffirmé sa volonté de poursuivre les efforts engagés afin d'accélérer la transformation de son modèle économique et de son organisation.

Approbation des comptes 2025 : une gestion rigoureuse au service de la filière et des sociétaires

Le Comité a approuvé les comptes de la SETF clos au 31 décembre 2025, marqués par un résultat net excédentaire de 14,7 M€ obtenu avec des éléments exceptionnels favorables à hauteur d'environ 11 M€ et malgré une baisse importante des revenus générés par les paris. Cette performance traduit les efforts engagés par la SETF en matière de maîtrise des charges et de gestion responsable, tout en préservant les encouragements et le soutien à la filière. À cette occasion, le Président a salué le travail de gestion conduit par le Conseil d'administration ainsi que l'implication des membres du Comité, qui ont permis de créer de la valeur pour l'institution comme pour les sociétaires, tout en maintenant les équilibres économiques de la filière.

2026 : la SETF engagée pour accélérer sa transformation

Le Comité a été informé de l'évolution des enjeux PMU sur les premiers mois de l'exercice, qui se situent en légère baisse depuis le début de l'année. Si l'activité online continue de progresser, cette dynamique ne compense pas totalement le recul observé sur les autres réseaux. Face à ces évolutions structurelles, la SETF poursuivra le travail engagé afin de faire évoluer durablement son modèle économique et son organisation. Ces travaux seront notamment au cœur du séminaire du Conseil d'administration organisé au mois de juin.

Modifications réglementaires adoptées par le Comité

Plusieurs modifications réglementaires ont été adoptées par les membres du Comité. Face à la menace de manipulations génétiques sur les chevaux de courses, tenant compte des progrès scientifiques, le Comité a approuvé les modifications du code des courses au Trot proposées afin d'interdire le dopage génétique, transposant les dispositions adoptées par

l'Assemblée générale de l'UET en janvier 2026. Tout cheval ayant fait l'objet de manipulations génétiques ou d'une thérapie génique ne pourra désormais participer à aucune épreuve. Le Comité a par ailleurs révisé le barème des sanctions en cas de prélèvements biologiques dont l'analyse a mis en évidence la présence d'une substance prohibée, l'objectif étant de différencier plus nettement dans les sanctions prononcées par les Commissaires de la SETF les cas justifiés par une ordonnance, respectant le délai préconisé par le vétérinaire traitant avant la reprise de la compétition et les cas non expliqués. Les sanctions en cas de récidive ont été renforcées.

Le barème des sanctions recommandées sur tous les hippodromes a été allégé concernant l'empiètement d'un cheval (1 seul piquet) dans la ligne droite d'arrivée a été allégé.

Les programmes des courses des Meeting d'été et d'automne approuvés

Le Comité a validé le programme des courses à Paris-Vincennes, Enghien-Soisy, Cabourg et Caen entre le 1er juillet et le 27 octobre.

Sur l'hippodrome de Paris-Vincennes, le meeting d'été commencera vendredi 14 août et se terminera mardi 27 octobre. 29 réunions seront organisées pendant la période, soit 237 courses, dont 16 supports du Quinté+.

L'hippodrome d'Enghien-Soisy, quant à lui, accueillera son meeting d'été du 1er juillet au 13 août, pour 17 réunions, puis du 26 septembre au 25 octobre, avec 9 réunions programmées. Au total, 212 courses, dont 13 Quintés+, sont proposées pendant la période.

Le programme de l'Hippodrome de Caen comporte 5 réunions pour 40 courses, dont un Quinté+. Le point d'orgue de la saison interviendra samedi 10 octobre avec à l'affiche le Groupe I Saint-Léger des Trotteurs et le Prix de la Ville de Caen.

Enfin, toujours en Normandie, l'hippodrome de Cabourg proposera son traditionnel meeting d'été du vendredi 3 juillet au vendredi 28 août. Au total, 17 réunions attendent les vacanciers (une de moins qu'en 2025), dont 9 courses Quintés+. 5 autres réunions seront organisées à l'automne, soit 176 courses au total entre juillet et octobre.

Par ailleurs, le Comité a voté pour le maintien des conditions de courses actuelles de la Yearling Cup à compter de 2028.

Enfin, le Comité a été informé des travaux qui seront effectués sur la piste de Paris-Vincennes cet été, entraînant le report des réunions de course des 23, 26 et 29 juin sur l'hippodrome d'Enghien-Soisy.